



Pour un 19<sup>e</sup> mardi consécutif

# Les étudiants réclament la libération des manifestants du Hirak

● Béjaïa : La mobilisation se poursuit

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4821 - Mercredi 3 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Tribunal de Sidi-M'hamed  
**Ouyahia et Sellal  
convoqués  
dans l'affaire  
Groupe Mazouz**

Page 24

Dialogue national

## Rabehi : Le Gouvernement «favorable à toute initiative rassemblant les Algériens»

Page 2

**A l'ombre  
de l'aversion  
américaine  
pour la guerre**

Par Mohamed Habili

Il y a une dizaine de jours, le président américain a déclaré avoir annulé à la dernière minute des attaques contre l'Iran après que celui-ci eut abattu un drone américain survolant son territoire. Comme de toute façon il ne peut avoir annulé in extremis que ce qu'il comptait faire l'instant d'avant, le véritable message à l'adresse de l'Iran pourrait bien être qu'il laisserait le Pentagone aller au bout de ce qu'il déciderait d'entreprendre contre l'Iran, si jamais celui-ci s'avisait de s'en prendre à nouveau à un objectif américain. Trump a justifié son annulation par un motif d'ordre humanitaire : il y aurait eu trop de morts du côté iranien alors que la destruction du drone n'en avait causé aucun du côté américain. Soit dit au passage : c'est là un argument que les Israéliens n'auraient jamais eu l'idée d'invoquer, eux dont la doctrine militaire exige justement qu'il y ait du côté de l'adversaire, et cela en toute occasion, bien plus de pertes humaines que du leur. Cependant, on n'est pas obligé de croire le président américain. Le plus extraordinaire s'agissant de lui, ou plus exactement de sa situation, ce n'est pas d'annuler des opérations militaires programmées mais au contraire de les laisser se produire. A cela une raison fondamentale : il n'a pas été élu pour engager son pays dans une nouvelle guerre mais pour le désengager des conflits en cours.

Suite en page 3

Fortement contesté par les députés y compris ceux du FLN

# Bouchareb quitte le perchoir de l'APN



Ph/D. R.

Hier, jour de clôture de la session ordinaire du Parlement, Moad Bouchareb, président de l'Assemblée populaire nationale, cédant à la pression, a officiellement remis sa démission au bureau de l'APN. Ce dernier, décidant du report de la date de fermeture, déclare la vacance du poste de P/APN et décide de procéder à l'élection d'un nouveau président dans un délai ne dépassant pas 15 jours. Lire page 2

La lutte contre les feux de forêt se modernise

## Dans cinq ans, une colonne mobile dans chaque wilaya

Page 2

Cinquante-septième anniversaire de l'indépendance

## La musique algérienne à l'honneur

Page 13

Dialogue national  
**Rabehi : Le  
Gouvernement  
«favorable à toute  
initiative rassemblant  
les Algériens»**

**HASSANE RABEHI**, ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a affirmé hier que le gouvernement «est favorable à toute initiative de dialogue national, à même de rassembler les Algériens». Répondant, en marge de la clôture de la session ordinaire du Parlement pour l'année 2018-2019, au Conseil de la nation, aux questions des journalistes sur les sessions du dialogue national qu'organiserait l'opposition samedi prochain à Alger, Rabehi a indiqué que le gouvernement «est favorable à toute initiative de dialogue, basée sur les valeurs nationales, à même de rassembler et non de diviser les Algériens, tout en préservant leur sécurité et stabilité». «Toute initiative servant l'intérêt général du pays est la bienvenue, tant qu'elle garantit la sérénité des citoyens et leur assure les conditions d'établissement d'une véritable démocratie», a-t-il poursuivi. Concernant l'organe gouvernemental installé, fin juin dernier, et chargé du suivi des activités économiques et projets susceptibles de connaître une perturbation, en raison des mesures conservatoires, le ministre a dit que «des commissions s'attellent à l'examen de ce dossier pour recenser les entreprises pouvant bénéficier de cette mesure, car l'objectif du Gouvernement est de permettre au personnel de ces entreprises de conserver leurs postes d'emplois». Abordant «les problèmes» dont souffrent certains médias privés, le ministre de la Communication a expliqué que «les problèmes accumulés dans le secteur ne peuvent être réglés du jour au lendemain», annonçant «la prise de toutes les mesures à même de répondre aux aspirations des travailleurs du secteur, à travers son encadrement juridique». Il existe «d'autres raisons» aux difficultés dont souffrent certains médias, que «le manque de publicité», a précisé le ministre, citant «la mauvaise gestion de certaines entreprises médiatiques privées qui sont libres, a-t-il dit, de gérer leurs affaires, mais doivent être à la hauteur pour résoudre leurs problèmes». Le rôle de l'Etat est de veiller à «garantir une scène médiatique accueillant le plus grand nombre de médias, en vue de transmettre l'information aux citoyens», a-t-il rappelé. Concernant le placement du moudjahid Lakhdar Bouregaa en détention provisoire, le ministre a dit qu'il avait «confiance» en la justice algérienne, seule habilitée à se prononcer sur cette affaire. H.N./APS

Fortement contesté par les députés y compris ceux du FLN

## Bouchareb quitte le perchoir de l'APN

■ Hier, jour de clôture de la session ordinaire du Parlement, Moad Bouchareb, président de l'Assemblée populaire nationale, cédant à la pression, a officiellement remis sa démission au bureau de l'APN. Ce dernier, décidant du report de la date de fermeture, déclare la vacance du poste de P/APN et décide de procéder à l'élection d'un nouveau président dans un délai ne dépassant pas 15 jours.

Par Lynda Naili

Le bureau de l'APN qui tenait une réunion présidée par le vice-président de l'APN, a indiqué que Mohammed Moussaoudja avait été chargé par Moad Bouchareb de présenter sa démission au Bureau. Ainsi, «après avoir pris acte de la démission, les membres du Bureau ont constaté à l'unanimité la vacance du poste de président de l'APN, par suite de démission», a précisé un communiqué de cette institution parlementaire. Et d'ajouter que «conformément aux dispositions de l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, le Bureau a décidé de soumettre le dossier de vacance du poste de président de l'APN à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés pour élaborer le rapport constatant la vacance». En outre, le Bureau de l'APN a décidé également à l'unanimité de charger le vice-président, Terbeche Abderrezak, de la gestion des affaires de l'Assemblée jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

Pour mémoire, Mouad Bouchareb, 48 ans, élu de la wilaya de Sétif, est à la tête de la chambre basse du Parlement, le 24 octobre dernier, en remplacement de Saïd Bouhadja qui s'est vu retirer la confiance par la majorité des députés. Lâché par sa famille du FLN, puis plusieurs groupes parlementaires et vice-présidents de l'Assemblée, Bouchareb est sous le feu de la contestation depuis le 23 février



PHOTO: R. K.

de l'APN déclarée. De ce fait, après réception et examen du document portant démission du président de l'APN, Moad Bouchareb, le bureau de l'APN a validé le départ de ce dernier et officiellement déclaré la vacance du poste avant de transmettre le dossier à la commission des affaires juridiques de l'Assemblée.

Report de la clôture de la session de l'APN jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Suite à quoi, Abdelhamid Si

de l'APN déclarée

de l'APN déclarée. De ce fait, après réception et examen du document portant démission du président de l'APN, Moad Bouchareb, le bureau de l'APN a validé le départ de ce dernier et officiellement déclaré la vacance du poste avant de transmettre le dossier à la commission des affaires juridiques de l'Assemblée.

Report de la clôture de la session de l'APN jusqu'à l'élection d'un nouveau président

Suite à quoi, Abdelhamid Si

Aff, président de la Commission des affaires étrangères à l'APN, a annoncé que la clôture de la session de l'APN avait été reportée jusqu'à l'élection d'un nouveau président pour la chambre basse, en remplacement de Mouad Bouchareb qui a démissionné. «Une date sera fixée ultérieurement pour la tenue d'une séance plénière consacrée à la validation de la vacance du poste de président de la chambre basse, avant de procéder à l'élection d'un nouveau président dans un délai ne dépassant pas 15 jours», a-t-il précisé.

L. N.

La lutte contre les feux de forêt se modernise

## Dans cinq ans, une colonne mobile dans chaque wilaya

Afin de lutter contre les feux de forêt, la Direction des feux de forêt a doté 10 wilayas de dix colonnes mobiles forestières et «dans les cinq années à venir, chaque wilaya aura la sienne», a annoncé, hier, le directeur de la protection de la flore et de la faune, Abdelkader Benkheira. Invité hier au forum d'El Moudjahid, le directeur de la protection de la flore et de la faune au niveau de la Direction des forêts a indiqué que cette année l'éta a été précoce et les incendies ont commencé plus tôt que prévu. Afin de lutter contre les feux de forêt, Benkheira a annoncé l'installation progressive de colonnes mobiles forestières dans les 48 wilayas du pays, précisant que pour le moment «dix colonnes mobiles forestières sont installées dans 10 wilayas. Dans les cinq années à venir, chaque wilayas sera dotée de sa colonne mobile». «Celles-ci travailleront en étroite collaboration avec les colonnes mobiles de la Protection civile qui sont installées entre le 1<sup>er</sup> juin

au 31 octobre de chaque année, et serviront d'appoint et de premières interventions dans la lutte contre les feux de forêt», indique Benkheira. Notons que cette colonne mobile forestière est composée de huit véhicules modernes et tout-terrain, équipés d'une citerne et d'un équipement de pompe et de jet d'eau pour pouvoir intervenir dans les premiers instants de déclaration d'un foyer. En outre, Benkheira a mis en avant l'importance des campagnes de sensibilisation. L'invité du forum a présenté le bilan du mois de juin, indiquant qu'«il fait état de 236 foyers d'incendie, parcourant une superficie de 998 hectares durant la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin», soit une moyenne de 8 incendies par jour, ajoutera-t-il. En outre, le directeur de la protection de la flore et de la faune a précisé que l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, enregistre chaque année une superficie moyenne de 34 000 hectares et plus de 3 000 foyers d'incendie, affir-

mant que «la dégradation continue du patrimoine forestier menace l'intégrité écologique du nord du pays, la stabilité des espaces ruraux, tout en réduisant la protection des terres contre les catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrains et les envasements des barrages». Benkheira a indiqué que «devant cette situation, des opérations de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont prises à l'effet de préserver le patrimoine forestier», relevant que l'administration des forêts «s'efforce d'améliorer et rendre plus efficace la gestion des campagnes de prévention et de lutte moyennant l'expertise nationale et internationale». Il a souligné, à cet égard, l'impératif d'utiliser «des moyens modernes dans la gestion des feux de forêt, notamment le domaine de la prévision des risques et de veille, surtout avec l'augmentation continue du nombre d'incendies favorisés par la problématique majeure du climat». Enfin, Il a annoncé que

l'administration des forêts, en collaboration avec l'Office national de la météorologie et l'Agence spatiale algérienne prévoyait la création d'«un indice de veille forêts-météo» et l'établissement d'«une carte de risque feu de forêt». Il a relevé que le patrimoine forestier national couvre une superficie globale d'environ 4 millions ha, englobant les forêts naturelles 1 329 400 ha, le maquis 1 844 400 ha, le reboisement 972 800 ha et la pelouse 3 000 ha. «43% des forêts sont localisées à l'Est, 29% à l'Ouest, 27% au Centre et 1% au niveau de l'Atlas saharien», a-t-on précisé auprès de la Direction générale des forêts. Enfin, le directeur de la protection de la flore et de la faune a annoncé qu'«un Conseil interministériel est programmé pour jeudi 4 juillet afin de se pencher sur la problématique des feux de forêt et le renforcement des équipements pour contrer efficacement les incendies».

Thinhinene Khouchi

Pour un 19<sup>e</sup> mardi consécutif

# Les étudiants réclament la libération des manifestants du Hirak

■ Les étudiants étaient au rendez-vous, hier, pour marcher pour la 19<sup>e</sup> fois consécutive à Alger. Ils étaient certes moins nombreux à cette action de protestation, mais ils ont souligné que la mobilisation pacifique se poursuivra jusqu'au départ du système.

Par Louiza Ait Ramdane

**A**près s'être rassemblés à la place des Martyrs, point de départ de la manifestation, en raison de la fermeture par la police de la Grande Poste et du tunnel des Facultés, les étudiants ont sillonné les principales rues menant à Alger-Centre. A travers cette 19<sup>e</sup> action de rue, les étudiants ont fait part de leur soif de changement en brandissant un grand drapeau blanc sur lequel il est écrit «yatnahaw gaa» et se sont promis de sortir nombreux pour la manifestation de vendredi prochain.

Tout au long de leur manifestation, les étudiants ont scandé des slogans pour la libération des manifestants du hirak, placés sous mandat de dépôt pour avoir brandi des drapeaux berbères. Ils ont appelé, entre autres, à la libération de l'ancien moudjahid Lakhdar Bouragaa, placé en détention provisoire et accusé de porter atteinte au moral de l'armée.

## Les étudiants ont également appelé à la mise en place d'un Etat démocratique et libre

Outre les revendications habituelles pour le départ de tous les symboles de l'ancien régime, les étudiants ont brandi plusieurs banderoles sur lesquelles il était écrit notamment : «la souveraineté au peuple» et «Algérie libre et démocratique».

Aussi, les étudiants ont entonné l'hymne national et bien d'autres chansons patriotiques à la gloire de l'appartenance à la



PH. SORAYAJI, A.

patrie. Dès les premières heures de la matinée, la capitale a été quadrillée par la police, mais de manière moins impressionnante qu'auparavant. Les forces anti-émeutes ont occupé et bloqué le tunnel des Facultés et dressé

des cordons de sécurité aux entrées principales comme Asselah Hocine, Zighoud Youcef et boulevard Hassiba Ben Bouali. Malgré le dispositif policier déployé entre la place des Martyrs et la Grande Poste, la

marche s'est déroulée sans aucun dépassement jusqu'au dispersement volontaire des étudiants. A noter que la marche a vu une participation moins importante que celles observées depuis le début du mouvement étudiant, ceci s'expliquant par les vacances de fin d'année et la fermeture des cités universitaires... Il faut dire que des centaines de citoyens de tout âge étaient parmi la foule de manifestants, en prenant part à la marche. «Nous sommes déterminés à poursuivre le combat jusqu'au départ de la bande», chantaient les manifestants qui soulignent que la mobilisation pacifique se poursuivra jusqu'au départ du système. Vers 13h, les manifestants se rassemblent devant la Grande Poste, ensuite ils se sont dispersés dans le calme. Comme à Alger, les étudiants sont sortis dans plusieurs wilayas pour réclamer le changement. Ce mouvement pacifique des étudiants illustre bien le degré de leur maturité politique et de leur sens patriotique.

L. A. R.

## Manifestation de la communauté étudiante à Béjaïa La mobilisation se poursuit

LA COMMUNAUTÉ universitaire de Béjaïa s'est à nouveau mobilisée hier pour demander le départ du régime et un changement radical du régime politique en vue d'aller vers une république nouvelle et un Etat de droit démocratique et populaire. Etudiants, étudiantes, enseignants et travailleurs issus des différents campus et cités universitaires ont pris part à cette nouvelle manifestation qui a rassemblé des milliers de personnes. La procession a suivi le même itinéraire depuis le campus Aboudaou vers le boulevard de la Liberté, le siège de la wilaya, la place Saïd Mekbel brandissant des pancartes, des banderoles et scandant des slogans hostiles au pouvoir et ses symboles. Les manifestants ont arboré l'emblème amazigh et l'emblème national. Ils ont marché sous un soleil de plomb réclamant «un Etat civil et démocratique» «une 2<sup>e</sup> République» et «la libération des détenus d'opinion et des détenus politiques arrêtés et emprisonnés lors des dernières manifestations à Alger, notamment». Les manifestants ont réaffirmé leur intention de poursuivre le combat pour un changement radical du régime et l'instauration d'un Etat démocratique estimant qu'on ne peut aller vers des élections dans un climat pareil et qu'il faut des gages de bonne volonté de la part du régime. Les enseignants ont arboré une banderole géante sur laquelle est mentionné : «pour une transition démocratique et un Etat de droit». **Hocine Cherfa**

Les températures seront au-dessus de la normale

## La vague de chaleur devrait perdurer pendant juillet et août

**D**epuis quelques jours, les températures dépassent les 40 degrés. Il a fait chaud, même très chaud sur l'ensemble des wilayas. Cette vague de chaleur accablante et insupportable devrait perdurer pendant les mois de juillet et août, selon les prévisions de Météo Algérie. Ainsi, les températures prévues pour les mois de juillet et août seront de «normale à au-dessus de la normale» sur les différentes régions du pays. Durant le mois de juillet, les températures maximales prévues dans la journée «seront en moyenne au-dessus de la normale climatologique au Nord du littoral jusqu'aux Hauts plateaux et elles atteindront leurs normales climatologiques au Sud», a indiqué le directeur du Centre climatologique national (CCN), Salah Sahabi-Abed. Pour le mois d'août, les températures

maximales «avoisineront leurs normales climatologiques tout le mois dans les régions du littoral Centre et Ouest et seront plutôt plus chaudes au littoral Est, les régions des Hauts plateaux et tout le Sahara», a-t-il ajouté. Il a précisé, à ce propos, que les prévisions mensuelles élaborées par Météo Algérie «coïncident avec celles émanant des centres climatologiques régionaux des pays de la Méditerranée, et confirment cette tendance de situation normale à plus chaude que la normale pendant toute la saison d'été avec 80% de probabilité». Ainsi, «les températures minimales la nuit pour les deux mois de juillet et août sont prévues d'être au-dessus de leurs normales de +1 à +2 C dans les régions Nord du pays, ce qui pourra constituer un danger sur le plan santé et de confort

humain, notamment pour les personnes vulnérables et les malades chroniques», a ajouté M. Sahabi-Abed. Selon les données fournies par le directeur du CCN, les températures maximales moyennes de juillet «seront très probablement (à plus de 70% de chance) au-dessus de leurs normales de +1 à 2+ C, notamment sur toute la partie nord du pays, depuis le littoral jusqu'aux régions des Hauts plateaux et le nord du Sahara, elles varieront cependant par endroit entre +34 C et +40 C et peuvent même dépasser parfois les +40 C. Elles seront en revanche voisines de leurs normales climatologiques pour le reste du pays». Le grand Sahara devra connaître des températures maximales «dépassant les +46 C particulièrement à Adrar, In Salah et Ouargla et le Sahara

central où l'on prévoit des maxima qui pourront atteindre ou dépasser +48 C», relèvent les données. Pour le mois d'août, «on s'attend à une situation légèrement semblable à celle attendue au mois de juillet». Les températures maximales moyennes seront «très probablement (à plus de 70% de chance) normales vers le littoral nord sur les régions centrales et à l'Ouest, et au-dessus de leurs normales de +1 à 2+ C vers le littoral Est et sur toute la région des Hauts plateaux et le Sahara». Le grand Sahara connaîtra des températures maximales «variant entre +42 et +46 C ou plus, voire même +48 C particulièrement à Adrar, In Salah et Ouargla, Tindouf, Bechar et Ghardaïa et le Sahara central +48 C». M. Sahabi-Abed a rappelé que «la prévision mensuelle et saisonnière

## LA QUESTION DU JOUR

### A l'ombre de l'aversion américaine pour la guerre

Suite de la page une

**C**'est parce qu'il avait compris ce refus de la guerre des électeurs américains qu'il a été élu en 2016, de surcroît contre une compétitrice de tout premier ordre. Quelqu'un qui sait très bien à quoi il doit d'être président n'est pas enclin à faire juste ce qu'il ne faut pas faire pour ne pas être réélu. Ce n'est sans doute pas à la dernière minute qu'il a annulé les frappes contre l'Iran, mais autant dire à l'instant où le drone américain a été abattu par les Iraniens. Tout le reste n'aura été de sa part que du cinéma pour faire en sorte que les Iraniens ne conçoivent pas le projet de s'attaquer à d'autres cibles américaines, ayant compris que le commandant en chef américain a les mains liées, qu'il ne peut pas sévir contre eux sans compromettre sa réélection fin 2020. D'ici là, Trump ne ferait pas la guerre. Ce qui ne veut pas dire qu'il rechercherait la paix à n'importe quel prix. Le mandat que lui ont donné ses électeurs est bien plus complexe : ne pas se laisser entraîner dans une guerre, soit, mais sans faire montre de faiblesse pour autant. Les Iraniens, qui sont des gens subtils, n'abusent probablement pas de la situation, en dépit des lourdes sanctions économiques dont ils sont frappés. On les voit d'ailleurs en ce moment répondre à la «pression maximale» des Etats-Unis à leur rencontre par une pression contraire non pas sur les Américains mais sur les Européens, ceux du moins qui sont signataires de l'accord de 2015 sur leur programme nucléaire. En annonçant qu'ils ont dépassé la quantité d'uranium enrichi autorisée par cet accord, ils entendent alarmer non pas les Américains, dont ils n'attendent rien sinon un supplément de sanctions, mais ceux des signataires de l'accord qui y tiennent encore. Le but recherché par eux est de faire en sorte que les Européens, eux les premiers, continuent d'acheter leur pétrole, quitte pour cela à briser l'interdit américain. Cette stratégie du bord du précipice, ce «brinkmanship» comme on dit en anglais, les responsables américains et iraniens sont d'autant plus portés à y recourir qu'ils savent très bien quelles sont les lignes rouges que le peuple américain ne voudrait pas les voir franchir. A l'intérieur de ces limites en revanche, tout leur est permis.

M. H.

re informe sur la vigueur de la saison et trace de manière générale la tendance globale des paramètres météorologiques par rapport aux valeurs normales observées habituellement sur une période connue assez représentative». **Meriem Benchaouia**

Saison estivale à Béjaïa

# Deux car-ferries accostent en l'espace d'une semaine

■ Le car-ferry «Vizzavona», appartenant à la compagnie maritime française «Corsica Linea», a accosté, avant-hier, au port de Béjaïa. Pour sa 1<sup>re</sup> escale de la saison estivale de l'année en cours, le Vizzavona a embarqué 598 passagers et 195 véhicules. C'est le deuxième car-ferry de la saison estivale après celui de la semaine dernière.

Par Hocine Cherfa

«Un accueil chaleureux a été réservé aux passagers», nous dit-on.

Pour rappel, le premier car-ferry de la saison estivale 2019 avait accosté au port de Béjaïa la semaine dernière en provenance de Marseille. c'est le navire «Tassili II» qui a ouvert le bal de la saison estivale 2019 dont le coup d'envoi avait été donné au milieu de la semaine dernière à partir de la plage les Hammadites, commune de Tichy, soit deux jours avant l'arrivée du «Tassili II» avec à son bord 342 voyageurs et 125 véhicules. Il est utile de rappeler que la nouvelle gare maritime de Béjaïa a été mise en service l'an dernier. Les voyageurs ont été accueillis cette année au niveau des infrastructures de la nouvelle gare maritime, conçue selon les standards internationaux et offrant les meilleures conditions d'accueil et de transit aux passagers. Un couloir vert a été mis en place pour les familles, per-



sonnes âgées et handicapées, les guichets de formalités de police et de douane ont été renforcés, des boxes ont été installés pour les formalités de police des passagers sans véhicules et

pour faciliter la circulation des véhicules au sein même des navires pour gagner du temps. La gare maritime de Béjaïa est conçue aussi selon les meilleurs standards mondiaux en termes de fiabilité et qualité de service, autant pour les passagers que les personnels opérant sur le site. La nouveauté de cette saison estivale est la mise en place de deux passerelles télescopiques amovibles de 25 et 20 mètres et une passerelle fixe de 80 mètres au niveau de la gare maritime. Elles relient le car-ferry au deuxième étage du bloc intérieur. «Le port de Béjaïa est l'unique en Algérie à réaliser ces passerelles dans l'optique de la modernisation de ses infrastructures», souligne-t-on. Un dispositif opérationnel ainsi que des mesures de facilitation ont également été mis en place au niveau de la nouvelle gare maritime, conçue aux standards internationaux en termes de capacité de transit et de mise en disposition de toutes les commodités pour les passagers. «Ceci a permis d'améliorer les conditions d'arrivée et d'accueil des voyageurs et de leurs véhicules, une réduction de durée d'escale des car-ferries et surtout la diminution de temps d'attente pour les passagers», explique-t-on. Le terminal à passagers est doté de tous les aménagements nécessaires au confort des voyageurs transitant par le port de Béjaïa qui est équipé de système utilitaire de sécurité. H. C.

Conseil de la nation

## Clôture de la session parlementaire pour l'année 2018-2019

La session parlementaire ordinaire du Conseil de la nation pour l'année 2018-2019 a été clôturée hier, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil.

La cérémonie de clôture de cette session qui s'est ouverte en septembre dernier, s'est déroulée en présence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, et des membres du gouvernement, et en l'absence du

président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, auquel le collectif de présidents à l'Assemblée a demandé de «déposer sa démission immédiatement».

Le communiqué de ce collectif a été signé par sept présidents

de groupes parlementaires, cinq vice-présidents de l'APN et six présidents de commissions permanentes.

La clôture de la session de la chambre haute du Parlement intervient conformément aux dispositions de l'article 135 de la

Constitution et de l'article 5 de la loi organique 12-16 portant organisation de l'APN et du Conseil de la nation et leur relation fonctionnelle avec le gouvernement.

O. N.

Écoles des Cadets de la nation de Béchar, Laghouat, Batna et Béjaïa

## 99.33% de réussite au BEM

Les 299 lauréats des écoles des Cadets de la nation de Béchar, Laghouat, Batna et Béjaïa ont enregistré d'excellents résultats avec un taux de réussite de 99.33% aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2019, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Suite à l'annonce des résultats des épreuves du Brevet d'enseignement moyen, pour la session juin 2019, les 299 lauréats des

Ecoles des Cadets de la nation de Béchar, Laghouat, Batna et Béjaïa ont enregistré d'excellents résultats avec un taux de réussite de 99.33%, une moyenne générale de 15,20/20, avec 15 cadets ayant obtenu leur BEM avec mention "Excellent", 93 avec mention "Très Bien" et 112 ont eu la mention "Bien", tandis que le reste des cadets a obtenu la mention "Assez-bien", précise la même source.

«Ces excellents résultats reflètent aussi bien les immenses

efforts consentis par les Cadets de la nation, que le grand intérêt et le soutien permanent accordés par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire aux Ecoles des Cadets de la nation», souligne le communiqué. «Ces exploits confirment également le haut niveau de ces écoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des cadres et des enseignants qui veillent à l'encadrement de ces Cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur dis-

position par le Commandement de l'Armée nationale populaire», ajoute le MDN.

A cette occasion, le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présenté «ses félicitations et sa considération à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables», conclut la même source. Yo! N.

### Accidents de la circulation 58 morts et près de 2 000 blessés en une semaine

CINQUANTE-HUIT personnes ont trouvé la mort et 1 984 autres ont été blessées dans 1 611 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 23 au 29 juin, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ghardaïa, où huit personnes sont décédées et huit autres ont été blessées suite à sept accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 5 570 interventions pour procéder à l'extinction de 4 503 incendies urbains, industriels et autres. Hani Y.

Complexe de liquéfaction de gaz à Arzew

## Un «incident» fait deux blessés

Deux personnes ont été blessées lundi soir suite à un «incident» survenu dans l'unité de production du Complexe de liquéfaction de gaz (GL1Z) à Arzew (Oran), a annoncé hier Sonatrach, dans un communiqué. «Un incident s'est déclaré dans la soirée du lundi, 1<sup>er</sup> juillet 2019, vers 22h00, au niveau d'une unité de production du

Complexe de liquéfaction de gaz le GL1Z, de la zone industrielle d'Arzew, wilaya d'Oran», a indiqué la compagnie nationale des hydrocarbures, sans préciser la nature et les causes de l'incident. «Si tôt, l'incident déclaré, le dispositif Plan d'Assistance Mutuel "PAM" a été déclenché, ce qui a permis la maîtrise rapide de la situation», a-t-on ajouté.

Selon Sonatrach, «aucune perte humaine n'est à déplorer. Cependant cet incident a provoqué la blessure de deux personnes qui ont été rapidement évacuées et prises en charge au niveau de l'établissement hospitalier EHU d'Oran», précisant qu'«une cellule de suivi psychologique a été également mise en place». Selon la même source,

l'incident «n'aura aucun impact sur les capacités de production du complexe GL1Z». Pour rappel, le responsable de la communication de la direction générale de la Protection civile avait indiqué, lundi soir dans une déclaration à l'APS, qu'«au moins quatre personnes ont été blessées suite à cet "incendie"». Anais G.

## Pétrole

# Le panier de l'Opep progresse à 65,71 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi lundi à 65,71 dollars le baril, après avoir terminé la semaine à 65,60 dollars, a indiqué, hier, l'Organisation pétrolière sur son site web.

P.H.D. R.



Par Mahi O.

Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a avancé de 0,49% à 65,06 dollars. Cette hausse intervient après l'annonce de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de prolonger ses ajustements de production volontaires, convenus lors de sa précédente rencontre pour une période supplémentaire de neuf mois, à partir du 1<sup>er</sup> juillet courant. «Compte tenu des fondamentaux actuels et du consensus

sur les perspectives pour le reste de 2019, la Conférence des Etats membres de l'Opep a décidé de prolonger les ajustements de production volontaires convenus lors de sa 175<sup>e</sup> réunion pour une période supplémentaire de neuf mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 mars 2020», a précisé l'Opep dans un communiqué rendu public sur son site web à l'issue de sa 176<sup>e</sup> Réunion tenue lundi à Vienne (Autriche). La Conférence des Etats membres de l'Opep a d'autre part approuvé un projet portant «une charte de la coopération» et a invité les pays membres à la suivre dans le cadre de leurs processus nationaux respectifs. Par ailleurs, les travaux de la 6<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays de l'Opep et des pays non membres de l'Opep ont débuté hier à Vienne.

L'Opep avait convenu, en décembre 2018, avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord est arrivé à terme le 30 juin dernier.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light

(Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). M. O. /APS

## Djezzy relance Hayla Bezzef avec plus de générosité à vie ! Hayla Bezzef est de retour !

DJEZZY entame la saison estivale en force pour ses clients, présents et futurs. L'offre phare Hayla Bezzef est mise à jour en offrant des mégas volumes allant jusqu'à 60 Go d'internet et 7 000 DA de crédit. Ce n'est pas une promotion. C'est une offre permanente. Les clients bénéficieront de leur volume data à vie tant qu'ils garderont leur puce Hayla Bezzef.

Djezzy précise que l'offre Hayla Bezzef se décline à travers trois options mensuelles :

- Pour 1 200 DA, les clients bénéficieront de 6 Go d'internet, de 1 500 DA de crédit et des appels et SMS gratuits et illimités vers Djezzy.

- Pour 1 500 DA seulement, les clients peuvent profiter de 40 Go d'internet, de 3 000 DA de crédit et des appels et SMS gratuits et illimités vers Djezzy. Ce qui en fait l'offre la plus généreuse à ce prix.

- Pour 2 000 DA, les clients et particulièrement les plus grands consommateurs, se voient offrir un forfait composé de 60 Go d'internet, de 7 000 DA de crédit et des appels et SMS en illimités vers Djezzy. Djezzy ne s'arrête pas là et prend soin de toutes les bourses avec un nouveau forfait jour.

- Le forfait jour, le crédit rechargé de 150 DA est doublé, permettant aux clients de profiter de 300 DA de crédit, de 2 Go d'internet, ainsi que des appels et SMS en illimités vers Djezzy.

- Le forfait semaine, le crédit de 500 DA rechargé est doublé, permettant aux clients de profiter de 1 000 DA de crédit, de 3 Go d'internet et des appels et SMS en illimités vers Djezzy.

Tous les clients Hayla Bezzef anciens ou nouveaux peuvent bénéficier des nouveaux forfaits en composant \*720#, en se connectant sur la page web [www.internet.djezzy.dz](http://www.internet.djezzy.dz), l'application Djezzy ou en demandant à un point de vente de l'activer.

Djezzy rappelle que l'offre Hayla Bezzef est toujours disponible dans les boutiques et les points de vente agréés à travers le territoire national. Alors qu'attendez-vous pour demander la nouvelle offre Hayla Bezzef ! **Communiqué**

## Italie

## Rome vise désormais un déficit autour de 2%

Le gouvernement italien vise désormais un déficit autour de 2% du PIB pour 2019, contre 2,4% auparavant, selon les médias italiens, ce qui rend «injustifiée», selon lui, une procédure d'infraction de l'Union européenne à son encontre. Dans un communiqué publié dans la nuit du lundi au mardi, à l'issue d'un Conseil des ministres, le ministère des Finances a souligné bénéficier de ressources supplémentaires de l'ordre de 6,24 milliards d'euros, tandis que ses dépenses seront en hausse d'environ 130 millions d'euros. Par ailleurs, 1,5 milliard d'euros, qui devaient être utilisés dans le cadre du revenu de citoyenneté et d'un dispositif de départs anticipés en retraite, sont gelés, en raison de demandes moins fortes qu'anticipé. Au total, le déficit public sera donc réduit

de 7,6 milliards d'euros. Ni le cabinet du Premier ministre ni le ministère des Finances n'ont précisé l'impact sur le ratio déficit/PIB. Mais, selon les médias italiens, le déficit devrait approcher des 2,04%, soit le chiffre sur lequel Rome et Bruxelles s'étaient mis d'accord à l'issue de leur bras de fer de décembre avant que Rome ne le revote fin mars à la hausse, à 2,4%, en raison du contexte économique plus défavorable. Le 20 juin, le Chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, avait déjà indiqué que Rome devrait atteindre un déficit de 2,1% cette année, soit largement moins que les 2,5% prévus par la Commission européenne. Le ministère des Finances a souligné que le gouvernement jugeait son nouveau budget «parfaitement respectueux des règles du

Pacte de stabilité et de croissance». «Les mesures adoptées créent les conditions pour rendre injustifié le lancement d'une procédure d'infraction pour déficit excessif vis-à-vis de l'Italie», a-t-il ajouté. La Commission européenne a ouvert début juin la voie à des sanctions financières contre l'Italie en estimant qu'une procédure disciplinaire était «justifiée» à cause de sa dette colossale, que le gouvernement laisse filer. Selon la Commission, cette dette pourrait atteindre de nouveaux records : après 132,2% du PIB en 2018, elle s'élèverait à 133,7% en 2019 et 135,7% en 2020, bien au-delà du seuil de 60% fixé par les règles européennes. La procédure ne sera effective, le cas échéant, qu'après l'approbation des autres Etats membres. **Salem K.**

## Changes

## L'euro se stabilise face au dollar

L'euro se stabilisait hier face au dollar, au lendemain d'une nette baisse due à la trêve commerciale sino-américaine. Hier matin, l'euro gagnait 0,07% à 1,1294 dollar, après avoir perdu 0,67% hier lundi. «La trêve commerciale entre les Etats-Unis et la Chine a fait rebondir le dollar avec la conviction qu'elle diminue les risques qui planent sur l'économie américaine, et donc la pression qui pèse sur la Fed

pour baisser ses taux», ont expliqué Lee Hardman et Fritz Louw, analystes. La Réserve fédérale américaine a signalé dernièrement sa volonté d'abaisser ses taux d'intérêt pour stimuler une économie américaine en perte de vitesse. Mais une telle décision aurait également pour effet de rendre le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. En Europe, les tensions entre l'Italie et la

Commission européenne pourraient s'apaiser après que Rome a indiqué viser désormais un déficit autour de 2% du PIB en 2019, contre 2,4% auparavant, ont souligné les analystes. Lundi, les taux d'emprunt de l'Italie se sont détendus, relâchant un peu la pression qui pèse sur le pays. Mardi matin, les analystes soulignaient également la bonne performance de la devise australienne, en hausse, ce mardi matin,

de 0,25% face au dollar, à 0,6983 cents américains pour un dollar australien. La Banque centrale australienne (RBA) a décidé mardi d'abaisser son taux d'intérêt pour la deuxième fois en moins d'un mois, à 1%, un plus bas historique, afin de soutenir son économie qui n'a pas connu de récession depuis 28 ans. Une décision attendue par les marchés. **A. Y.**

## France

## Le déficit budgétaire s'est creusé de 28,8 milliards à la fin mai

Le déficit budgétaire français s'est creusé de 28,8 milliards d'euros sur un an à la fin mai, a indiqué hier un communiqué du ministère français des Comptes publics. Le déficit cumulé sur les cinq premiers mois de l'année s'élève à 83,9 milliards d'euros contre 55,1 milliards à la fin mai 2018, selon la même source.

Dans le détail, les dépenses du budget général atteignent 148,1 milliards d'euros contre 143 milliards un an plus tôt. Les prélèvements sur recettes se sont établis à 23 milliards contre 21,8 milliards au 31 mai 2018. En face, les recettes du budget général, nettes des remboursements et dégrèvements, ont baissé à

109,8 milliards d'euros contre 132,6 milliards un an plus tôt, soit 21,2 milliards de recettes fiscales en moins. «Cette baisse s'explique principalement par la mise en œuvre du prélèvement à la source qui modifie le rythme infra-annuel des décaissements et des encaissements d'impôt sur le revenu», explique le minis-

tère qui ajoute que les mois de février et de mai «correspondaient au recouvrement des deux premiers tiers provisionnels». Par ailleurs, les recettes nettes de TVA sont en baisse de 8,4 milliards du fait de transferts aux organismes de sécurité sociale inscrits dans le budget 2019, fait valoir Bercy. **R. E.**

Bouira

# Lancement des travaux de raccordement de plusieurs localités au réseau de gaz

■ Les travaux de raccordement de plusieurs localités au réseau de gaz naturel ont été lancés dans la wilaya de Bouira pour une enveloppe financière de l'ordre de 21 millions de dinars, a indiqué la chargée de communication de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.



Par Anissa H.

Il est prévu la réalisation d'un réseau de 16,5 km devant raccorder 185 foyers de la localité de Rechak-Mouloud relevant de la commune de Bouira, a indiqué la même responsable, soulignant que les travaux de cette opération qui entre dans le cadre des festivités célébrant le 57<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance ont été lancés par le wali, Mustapha Limani, en présence des responsables de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Des travaux de raccordement des villages de M'laoua (Bechloul), Taghzout (Ath Rached), Oued Ghoumara (El Hachimia), Souadek (Aomar), Essebt (Lakhdaria), Dramcha et

Abdeldjebbar (Bouderbala), Thaourit Mellouen et Ouzouaghen (Ath Mansour), Ouled Amar, Ouled Belkacem, El Hbib, et toual El Aoud relevant des communes de Dechmia et Dirah, ont été lancés parallèlement à cette opération par les autorités locales pour un délai ne devant pas dépasser les six mois. «Un montant évalué à plus de 154 millions de dinars a été consacré à la réalisation de cet important projet qui permettra, une fois achevé, de raccorder au total 1864 foyers au réseau de gaz naturel», a précisé Ouidad Benyoucef. Ce projet porte sur la réalisation d'un réseau de 109 km de conduites de gaz devant raccorder ces 1864 foyers avant l'arrivée de l'hiver. Dans la wilaya de Bouira, le taux de couverture en matière de gaz naturel a dépassé les 88 % et ce, grâce à une série de projets d'envergure réalisés ces cinq dernières années. «Les efforts se poursuivent avec un rythme plus soutenu pour raccorder toutes les localités de la wilaya à cette énergie indispensable», a expliqué M<sup>me</sup> Benyoucef. Les autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Mustapha Limani, suivent de très près l'évolution des différents chantiers à travers des visites sur le terrain et pressent les entreprises réalisatrices à soutenir davantage la cadence des travaux afin de réceptionner tous les projets avant l'arrivée de l'hiver, très rigoureux dans nombre de localités montagneuses.

Nabila T.

A. H. / APS

## Constantine Exposition des travaux manuels des jeunes filles formées en métiers artisanaux

Une exposition visant à faire découvrir divers produits confectionnés manuellement par de jeunes sourdes-muettes et des jeunes filles issues de familles démunies a été ouverte au hall de la bibliothèque principale de lecture publique «Mustapha Natour», au centre-ville de Constantine. Plus d'une centaine de participantes dont une dizaine de filles sourdes-muettes expose le fruit de leur créativité dans les domaines, de la couture, de la broderie et des habits traditionnels auxquels elles ont été initiées dans des centres d'apprentissage du comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA), suscitant l'admiration des visiteurs nombreux à l'ouverture de cette manifestation. Cette manifestation artistique de deux jours a été organisée par ce comité avec la collaboration de la

structure culturelle, dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a précisé à l'APS la vice-présidente du comité local du CRA Ouahiba Hazourli. L'initiative offre également l'opportunité d'inciter les jeunes à dépasser leur handicap et à s'investir dans l'artisanat et faciliter ainsi leur insertion dans la vie active, a affirmé la même responsable qui a en outre lancé un appel aux parents pour qu'ils encouragent leurs filles notamment celles exclues du système éducatif, à rejoindre ces centres. «La formation proposée par le comité local du CRA vient en fait, en appui avec les efforts du secteur de la formation professionnelle, dès lors qu'elle assure une formation de qualité et contribue à ouvrir des perspectives d'emploi pour de

nombreuses jeunes filles», a-t-elle soutenu. De son côté, la directrice de la bibliothèque publique, Ouafia Derouaz a relevé que l'ouverture des portes de cette structure culturelle vise à «valoriser et faire connaître les travaux de ces jeunes filles et à contribuer à les aider à la commercialisation de leurs productions artisanales». Créés dans les années 1970, les centres de formation du CRA implantés à l'avenue Kitouni-Abdelmalek (ex-rue Bienfait) et à la rue Beloucif Kamel, plus connue par «El Djezarine», sont encadrés par une dizaine d'enseignantes et visent la préservation du patrimoine traditionnel, notamment la broderie faite main, comme la fine dentelle, la «fetla» et le «medjiboud», ont signalé les membres du CRA.

Nabila T.

A. H. / APS

## Tébessa Distribution de 1 200 logements publics locatifs dans plusieurs communes

Plus de 1 200 logements publics locatifs (LPL) seront distribués le 5 juillet prochain dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, a indiqué lundi le chef de l'exécutif, Atallah Moulati. Le même responsable a expliqué lors de la clôture de l'année du secteur de la formation professionnelle 2018-2019 que ce quota de logement important, réparti au chef lieu de wilaya, dans les communes de Chéréa, Ouenza et El-Houdjbat, sera distribué à l'occasion de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et la jeunesse. Le chef de l'exécutif local a précisé que le tirage au sort des 847 bénéficiaires des logements LPL situés au niveau du pôle urbain «Douken» sera effectué le 4 juillet prochain, soulignant qu'un nouveau quota de 1 000 autres loge-

ments de la même formule sera distribué «bientôt». De plus, 150 unités LPL du quota global seront distribués dans la commune de Chéréa, et 8 dans la région de Bouchebka (commune de Hamamet), a fait savoir la même source, ainsi que la distribution de plus de 200 lotisse-

ments de terrain destinés à la construction individuelle à travers plusieurs communes. En outre, plus de 700 logements promotionnels améliorés (LPA) à travers plusieurs communes seront attribués «avant la fin de l'année en cours», a révélé M. Moulati, soulignant que les tra-

vaux seront achevés incessamment. Le même responsable a indiqué qu'il est prévu également la réception et la mise en service de plusieurs établissements publics et la baptisation d'autres dont 20 stades de proximité dans plusieurs collectivités locales. Plusieurs diplômés ont

été honorés, à l'occasion de la clôture de l'année du secteur de la formation professionnelle, lors d'une cérémonie tenue à l'Institut national de la formation professionnelle Mustapha-Benboulaïf, dans la commune de Boulhâf Dy.

D. Y.

## Tissemsilt Un feu détruit plus de 8 ha d'arbres à la forêt Draa Touil

Un feu, qui s'est déclaré lundi dans la forêt de Draa Touil dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt) a détruit plus de 8 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris des services de la Protection civile. Le feu, qui a ravagé 8 ha d'arbres de pin d'Alep, de chêne vert et d'eucalyptus, a été maîtrisé en quatre heures par les agents de la protection, a-t-on indiqué. Cette intervention a permis de sauver une grande surface de cette forêt distante de 8 kilomètres de la commu-

ne de Bordj Emir Abdelkader. A noter que cet espace boisé se caractérise par son relief montagneux accidenté et son couvert végétal dense. L'opération d'extinction a mobilisé des moyens humains et matériels importants dont 20 agents de la protection civile et de la circonscription des forêts de la daïra de Théniet El Had, deux camions d'extinction, une ambulance et trois véhicules tout terrain à citerne pour l'intervention en zones accidentées. Pour rappel, la conservation des

forêts de la wilaya a mobilisé, en collaboration avec plusieurs instances dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêts de la saison 2019, des moyens humains et matériels importants dont 14 équipes mobiles, plus de 900 cadres et agents d'intervention de la protection civile et de la conservation des forêts, 20 camions à citerne, 8 véhicules tout terrain, 24 véhicules et 92 engins relevant de la protection civile.

R. R.

Libye

# La défaite du maréchal Haftar à Gharian attise les tensions avec la Turquie

■ Ankara a menacé le maréchal Haftar de riposte après l'avoir accusé de détenir six Turcs en Libye, depuis libérés. Un regain de tensions qui peut s'expliquer notamment par la défaite des forces pro-Haftar à Gharian, au sud-ouest de Tripoli.

Par Farid M.

Les tensions se font vives depuis plusieurs jours entre le maréchal Haftar et la Turquie. Après que le commandant en chef de l'Armée nationale libyenne (ANL) – déployée à l'est du pays – a accusé Ankara de soutenir militairement ses rivaux du Gouvernement d'union nationale (GNU), la Turquie a en retour menacé les forces d'Haftar d'une riposte, le 30 juin, après les avoir accusés de détenir six Turcs en Libye. Cette passe d'armes fait suite à une victoire stratégique remportée par le GNU, qui a repris le 26 juin la ville de Gharian (au sud-ouest de Tripoli) – jusqu'alors aux mains de l'ANL qui a lancé, début avril, une offensive majeure contre la capitale libyenne. «La perte de cette ville pour le maréchal Haftar a été une défaite humiliante et extrêmement surprenante pour lui», explique Jalel Harchaoui, spécialiste de la Libye, contacté par France 24. «Cela a été un moment de perte de contrôle pour (son) armée qui est censée être puissante et mettre en œuvre une solution militaire en Libye». La défaite subie à Gharian est la conséquence d'une situation qui a tourné en la défaveur du maréchal Haftar ces dernières semaines. Et la Turquie ne

semble pas étrangère à cette défaite stratégique de l'ANL. Son président, Recep Tayyip Erdogan, avait d'ailleurs reconnu que son pays avait fourni des armes au GNU afin de «rééquilibrer» la situation face aux forces de l'ANL, soutenues par les Émirats arabes unis et l'Égypte. «La Turquie a notamment fourni quatre drones armés, qui ont été installés en Tripolitaine (région dans l'ouest de la Libye, NDLR) et qui ont été utilisés de manière efficace, avec des frappes aériennes de nuit très précises contre des véhicules de l'armée du maréchal Haftar», explique Jalel Harchaoui. Cela a eu pour conséquence de «détourner l'attention» du commandant en chef de l'ANL, qui s'est concentré sur d'autres batailles au détriment de la ville de Gharian. Selon le spécialiste de la Libye, «il a été complètement distrait par la réussite de la prouesse technique et militaire de la Turquie».

## Des missiles américains en Libye

Dans leur fuite précipitée de Gharian, qui leur servait de base arrière pour le commandement et les munitions, les forces du maréchal Haftar ont laissé des armements, dont des missiles



antichars Javelin... de fabrication américaine. Des responsables du gouvernement de Fayez Sarraj (GNU) ont présenté le 29 juin ces armes à la presse, sur lesquelles les inscriptions indiquent qu'elles appartenaient à l'origine à l'armée des Émirats arabes unis. Or ces derniers «n'ont pas le droit de transmettre ces armes à une tierce entité. Et là ils se sont retrouvés pris en flagrant délit», explique Jalel Harchaoui. Cette découverte d'armes américaines a pour conséquence d'affaiblir le maréchal Haftar, dont l'option de reprendre Tripoli par la force semblait avoir la faveur d'États impliqués directement dans la situation en Libye (États-Unis, France, Émirats arabes unis) il y a plusieurs mois. Selon le spé-

cialiste de la Libye, à cause de ces armes américaines retrouvées à Gharian, «au moment de la perte (de la ville), au lieu d'avoir la sympathie de Donald Trump, d'Emmanuel Macron ou des Émirats arabes unis comme au mois d'avril, ces dirigeants sont beaucoup plus distraits à l'encontre du maréchal Haftar».

## Le maréchal Haftar «tout seul» ?

Le revers militaire majeur subi à Gharian et les implications qu'il peut avoir pour les soutiens du maréchal Haftar pourraient expliquer l'arrestation des six ressortissants turcs, selon l'expert. Cependant, cet incident n'est pas de nature à envenimer la situation avec Ankara. «C'est plus une

question de symbole et de gestion d'image de la part du maréchal Haftar», selon Jalel Harchaoui. Ces six personnes, présentées comme des «marins», ont finalement été libérées, a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet le ministère turc des Affaires étrangères. Un premier pas de nature à enclencher une désescalade verbale entre les différents protagonistes, sans pour autant arranger la situation du maréchal Haftar. «Il a des soucis et ses pairs – l'Égypte, les Émirats arabes unis, la France et dans une moindre mesure l'Arabie saoudite – sont pour le moment silencieux», observe Jalel Harchaoui. «Ils le laissent se dépatouiller tout seul, ce qui est très nouveau».

F. M./ AFP et Reuters

## Présidentielle en Mauritanie

### La victoire du général Ghazouani confirmée

Le candidat du pouvoir, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, a été proclamé élu au premier tour président de Mauritanie par le Conseil constitutionnel, qui a rejeté les recours de ses adversaires de l'opposition pour «insuffisance de preuves». Avec 52% des suffrages exprimés, M. Ghazouani a «recueilli la majorité absolue» au premier tour le 22 juin, selon la

décision lue par un des neuf membres du Conseil. Il succédera le 2 août à Mohamed Ould Abdel Aziz, pour la première transition entre deux présidents élus dans ce vaste pays du Sahel secoué par de nombreux coups d'État de 1978 à 2008, date du putsch qui a porté Mohamed Ould Abdel Aziz au pouvoir avant son élection en 2009. Il ne pouvait se représenter

après deux mandats. Il devance quatre opposants, dont le militant antiesclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid (18,59%), l'ex-Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar (17,87%) et le journaliste Baba Hamidou Kane (8,7%), soit des résultats quasi identiques à ceux annoncés le 23 juin par la Commission nationale électorale indépendante (Céni). Selon le président du

Conseil constitutionnel, Bathia Mamadou Diallo, «le système électoral en Mauritanie s'est beaucoup amélioré» et «s'améliore à chaque élection». Ces résultats ont été établis sur la base des procès-verbaux transmis au Conseil par «des magistrats assermentés», a-t-il souligné.

Plusieurs véhicules militaires stationnent aux abords du Conseil depuis la transmission

des résultats par la Céni. Quelques heures auparavant, les quatre candidats de l'opposition, dont plusieurs avaient saisi le Conseil pour réclamer l'annulation du vote, avaient exposé des «fraudes» rendant selon eux impossible une victoire au premier tour de M. Ghazouani. «Après vérification par nos techniciens électoraux qui ont travaillé sur 455 bureaux de vote (sur un total de 3 861, NDLR) où il a réalisé 100% et plus, le candidat Ghazouani ne pouvait pas avoir plus de 41%», a affirmé M. Ould Abeid lors d'une conférence de presse dimanche soir avec les trois autres candidats de l'opposition. «Tous ces bureaux sont situés dans des zones reculées, logés chez des dignitaires du régime contrairement à la loi, loin de toute possibilité de contrôle, totalisant plus de 9 800 voix, soit 10% du vote global», a-t-il ajouté, estimant que M. Ghazouani ne pouvait obtenir «dans le meilleur des cas que 48,5%».

R. M.

Amel O./Agences

## Tunisie

### Le président Caid Essebsi est sorti de l'hôpital

Le chef de l'État tunisien âgé de 92 ans avait été hospitalisé jeudi dans un «état critique» après un grave malaise. Victime jeudi d'un grave malaise qui a laissé craindre une vacance du pouvoir entraînant une période d'incertitude politique à l'approche des élections, le président tunisien Béji Caid Essebsi est sorti de l'hôpital lundi soir, a indiqué la présidence. «Le chef de l'État a quitté l'hôpital militaire pour son domicile à Carthage, après avoir reçu le traitement nécessaire et après son rétablissement», a indiqué la Présidence de la République dans

un communiqué sur Facebook. Sur une photo publiée par la présidence, le président tunisien âgé de 92 ans, apparaît souriant entouré de l'équipe médicale. Sa sortie intervient alors que des politiciens et internautes ont réclamé une plus grande transparence sur l'état de santé du président dans un contexte politique tendu. Béji Caid Essebsi avait été hospitalisé dans un état «critique» selon la Présidence jeudi, le jour même où Tunis était le théâtre d'un double attentat suicide contre la police, revendiqué par l'organisation Etat islamique (EI). Il était depuis soi-

gné à l'hôpital militaire de Tunis, mais très peu d'informations précises avaient été diffusées sur sa santé, et de nombreuses rumeurs évoquaient son décès. Une éventuelle absence prolongée du président pourrait entraîner de nouvelles incertitudes politiques, notamment à l'approche des législatives puis de la présidentielle en fin d'année, alors que la Tunisie est toujours dépourvue de Cour constitutionnelle, institution cruciale en cas de vacance du pouvoir.



Nucléaire

# L'Iran franchit un seuil et irrite davantage Washington

■ L'Iran a franchi lundi la limite imposée à ses réserves d'uranium faiblement enrichi par l'accord de 2015 sur son programme nucléaire, accentuant le courroux des États-Unis dans un contexte de tensions déjà exacerbées entre les deux pays.



Rosca C.

«L'Iran a dépassé la limite des 300 kilogrammes d'uranium faiblement enrichi», a annoncé le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif à l'agence semi-officielle Isna. Chargée de vérifier que Téhéran s'acquittait de ses engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale en juillet 2015 à Vienne, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé que l'Iran avait dépassé la limite imposée par le pacte. L'Iran «joue avec le feu», a réagi dans

un premier temps Donald Trump auprès de journalistes à la Maison-Blanche. «Ils savent très bien ce qu'ils font», «Ils connaissent actuellement de nombreuses difficultés dans leur pays», a-t-il ajouté dans un entretien à la chaîne Fox News diffusé lundi soir, espérant voir Téhéran, étranglé par les sanctions, «revenir à la table des négociations et demander à nouer un accord». Le président américain s'est entretenu du sujet avec son homologue français Emmanuel Macron, a fait savoir la Maison-Blanche, qui a par ailleurs réaffir-

mé sa volonté de poursuivre sa campagne de «pression maximale» sur l'Iran. Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a accusé pour sa part Téhéran, «premier sponsor mondial du terrorisme» selon lui, d'utiliser «son programme nucléaire pour extorquer la communauté internationale et menacer la sécurité régionale». Les États-Unis, qui se sont retirés en mai 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien, appellent à interdire à l'Iran tout enrichissement d'uranium. L'annonce de Téhéran survient sur fond de tensions déjà vives avec Washington, faisant craindre un embrasement dans la région

stratégique du Golfe. La crise entre les deux ennemis a connu un pic le 20 juin après que l'Iran a abattu un drone américain. Selon Téhéran, l'appareil avait violé l'espace aérien iranien, ce qu'a démenti Washington. Donald Trump avait indiqué avoir annulé à la dernière minute le lendemain des frappes de représailles contre la République islamique. La question est désormais de savoir quelles seront les conséquences du dépassement annoncé lundi par l'Iran. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a appelé les pays européens à sanctionner Téhéran. Trois pays européens restent, avec la Russie et la Chine, parties à l'accord : l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Ces dernières semaines, ils ont exhorté l'Iran à ne pas commettre l'«erreur» de se retrouver en situation de «violation» de l'accord. Téhéran affirme agir «dans le cadre» du pacte, invoquant deux articles permettant à une partie de s'affranchir temporairement de certains de ses engagements si elle estime qu'une autre ne tient pas les siens. «Nous n'avons PAS violé l'accord», a écrit M. Zarif sur Twitter. Dans un autre tweet, celui-ci souligne un passage du communiqué de la Maison-Blanche, affirmant qu'«il y a peu

de doutes sur le fait que l'Iran violait les termes de l'accord avant même que celui-ci existe». «Sans rire ?», demande-t-il. Le dépassement de la limite «suscite le regret, mais il ne faut pas dramatiser», a réagi Moscou, appelant les Européens à «ne pas envenimer la situation». Londres a exhorté «l'Iran à ne plus s'éloigner de (l'accord) et à se conformer de nouveau à ses obligations». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit «préoccupé» par le dépassement iranien. Pour autant, M. Zarif a redit la détermination de son pays à continuer de se désengager progressivement de l'accord tant qu'il n'obtient pas les garanties qu'il demande aux autres parties pour contrer les effets de la sortie américaine du pacte. Par l'accord de Vienne, l'Iran s'est engagé à ne pas chercher à acquérir la bombe atomique et a accepté de réduire drastiquement son programme nucléaire en échange de la levée de sanctions internationales asphyxiant son économie. Mais le retour des sanctions américaines ayant suivi le retrait américain de l'accord isole presque totalement l'Iran du système financier international et lui fait perdre la quasi-totalité de ses acheteurs de pétrole.

R. C.



## Commentaire

Ténacité

Par Fouzia Mahmoudi

Ignorée pendant de longs mois, la mort de Zineb Redouane, une octogénaire décédée à Marseille en marge d'une manifestation de «gilets jaunes» commence enfin à soulever des questions auprès de la justice française. Toutefois, sans surprise, les CRS présents lors du tir de lacrymogène à l'origine de la mort de cette algérienne vivant en France, en marge de manifestations à Marseille fin 2018, ont assuré devant les enquêteurs ne pas savoir qui d'eux avait tiré, a-t-on appris hier de source proche du dossier. Cinq CRS dotés de lanceurs de grenades, ainsi que le capitaine qui les dirigeait, ont été interrogés par l'IGPN. Ils se trouvaient sur la Canebière, à portée de l'immeuble de la victime, 80 ans, qui a été très grièvement blessée par une grenade alors qu'elle se trouvait à sa fenêtre, le 1<sup>er</sup> décembre. Elle est décédée deux jours plus tard à l'hôpital. Au total, 200 grenades ont été tirées par ces CRS ayant 8 à 22 ans d'expérience, a relaté leur supérieur dans une audition fin janvier, dévoilée par Mediapart. Confrontés à des images de vidéosurveillance sur lesquelles un CRS fait un tir «en cloche», en direction de l'immeuble de Zineb Redouane, puis quelques secondes après prend du recul et regarde à plusieurs reprises en hauteur face à lui, tous ont assuré ne pas pouvoir identifier le tireur, en raison de la distance et de la qualité des images. Trois récusement apparaître, dont l'un car il portait une barbe et un autre une cagoule et des lunettes, alors que le CRS n'en a pas sur les images, et deux ne se prononcent ni dans un sens ni dans l'autre. «Ces policiers, qui n'ont même pas été placés en garde à vue contrairement à l'usage, savent qui a tiré et font preuve d'une mauvaise foi évidente», a déclaré l'un des avocats de la famille Redouane, M<sup>e</sup> Yassine Bouzrou. Zineb Redouane avait été blessée mortellement un soir où plusieurs manifestations, dont les «gilets jaunes», avaient dégénéré. Elle est à ce jour la seule personne décédée en marge du mouvement pour laquelle la responsabilité de la police soit mise en cause. Immédiatement, plusieurs figures du mouvement contestataire français avaient demandé des comptes sur ce décès à la police et à la justice, sans réponses. Il aura fallu compter sur la ténacité de la famille de la victime pour qu'une enquête soit enfin ouverte. Reste à savoir si la justice préférera couvrir les policiers pour éviter une recrudescence de la mobilisation en chute des «gilets jaunes» ou si le ou les coupables seront finalement tenus responsables de leurs actes et paieront pour la mort tragique de la vieille dame.

F. M.

Hong Kong

## Les manifestations, un «défi» lancé à Xi Jinping

«Hong Kong n'est pas la Chine» : l'avertissement tagué par des manifestants au cours du saccage du Parlement de ce territoire semi-autonome sonne comme un défi lancé au président chinois Xi Jinping, désormais confronté à un test politique majeur. Pékin a fait preuve d'une relative retenue depuis que des manifestations monstres ont éclaté en juin dans cette ex-colonie britannique contre un projet de loi visant à autoriser les extraditions vers la Chine continentale. Si le gouvernement central, dirigé par le Parti communiste chinois (PCC), a exprimé son soutien aux autorités de Hong Kong, il s'est jusqu'à abstenue de toute intervention directe. Mais sa patience a peut-être atteint ses limites : des contestataires sont entrés de force lundi dans le Parlement hongkongais, accrochant le drapeau de l'ère coloniale dans l'hémicycle et taguant des messages anti-Pékin. «Ces actes graves et illégaux piétinent l'État de droit à Hong Kong», a réagi avec colère hier l'organisme gouvernemental chinois chargé des affaires hongkongaises. «Nous exprimons notre plus énergique condamnation». Suprême affront : cela s'est passé le jour-même de l'anniversaire de la rétrocession du territoire à la Chine le 1<sup>er</sup> juillet 1997 – supposé être une fête pour la République populaire. En vertu du principe «Un pays, deux sys-

tèmes», cette ex-colonie britannique peut en théorie conserver jusqu'en 2047 son propre système, avec sa justice indépendante et sa liberté d'expression. Les manifestations interviennent toutefois dans un contexte d'inquiétude de certains Hongkongais face à l'emprise supposée croissante des dirigeants communistes. «Elles constituent un défi direct à Xi Jinping, aux autorités de Hong Kong et au gouvernement central», commente Hua Po, un politologue indépendant travaillant à Pékin. Les options du président chinois sont cependant limitées : une intervention brutale risquerait notamment d'effrayer les investisseurs internationaux présents dans le territoire. «Pékin doit s'assurer que Hong Kong reste un lieu attractif pour les entreprises étrangères, pour les multinationales, en tant que centre financier», note le sinologue Jean-Pierre Cabestan, de l'Université baptiste de Hong Kong. Pour l'heure, le gouvernement central s'est borné à demander l'ouverture d'une enquête par les autorités hongkongaises contre les manifestants ayant saccagé le Parlement et le «retour à l'ordre». Les dirigeants communistes craignent que leur autorité soit remise en cause, les médias d'État ont soigneusement évité ces dernières semaines de montrer des images des manifestations. Sur internet, les censeurs contrôlent les dis-

cussions sur les événements. Hier, la télévision d'État a toutefois diffusé des images de Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif de Hong Kong, condamnant l'invasion «extrêmement violente» du Parlement. Des vidéos des manifestants commettant des déprédations dans l'hémicycle du Conseil législatif ont par ailleurs été relayées par certains médias sur Weibo, l'équivalent chinois de Twitter. On s'y attendait sur des Hongkongais dénonçant les violences et apportant leur soutien à la police. Mais sans montrer le gros des manifestations pacifiques. «Les censeurs du Parti communiste doivent faire attention à ce que les Chinois du continent ne soient pas attirés par l'alternative qu'offre Hong Kong, faute de quoi le régime communiste pourrait être en péril», estime Don Tse, chercheur du cabinet américain Sinolinsider. «Toutefois, le PCC ne peut faire l'impasse sur la situation à Hong Kong au risque de perdre une occasion de contrôler et de façonner le discours auprès de sa population», ajoute-t-il. Selon Hua Po, les autorités soulignent surtout la violence des manifestants afin de se gagner l'opinion publique en Chine continentale. Dans un éditorial au vitriol, le quotidien anglophone «Global Times», considéré comme proche du pouvoir, a quant à lui condamné hier un «comportement de mafieux».



Cinquante-septième anniversaire de l'indépendance

# La musique algérienne à l'honneur

■ L'Office national de la culture et de l'information a concocté des programmes artistiques dans le cadre de la célébration du cinquante-septième anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. Cette occasion, qui ne passe jamais inaperçue, sera célébrée dans les différentes villes du pays à travers des spectacles animés par des artistes connus et des associations musicales de renommée nationale.



Par Abia Selles



Les quatre coins du pays vibreront à partir du quatre juillet sous des rythmes variés du patrimoine artistique algérien. En effet, c'est dans le cadre de la célébration du cinquante-septième anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse qu'un programme musical est à l'affiche dans différentes villes du pays. Organisé par l'Office national de la culture et de l'informa-

tion, ce programme musical répond aux différents goûts. On y trouve du rai, de la musique andalouse, du chaabi, du staïfi, chaoui et autres. Les spectacles débutent dans la soirée de demain et se poursuivent au long du mois de juillet courant.

A Alger, le public de la salle Ibn Khaldoun propose à son public un spectacle riche en couleurs, animé par l'Orchestre symphonique de la wilaya d'Alger, le Ballet d'Alger et la troupe musicale de la wilaya d'Alger. Ce

spectacle qui sera une occasion pour revisiter des chants patriotiques et des textes révolutionnaires, se veut un hymne pour la fraternité, la paix et l'optimisme.

Les amoureux des espaces ouverts pourront assister à des soirées musicales au théâtre plein air Laadi-Flici où Linda Blouz, Arwan, Chamsou Freekline et Mazi animeront le quatre juillet une soirée de musique moderne. Au théâtre de plein air Sid-Ali Kouiret (Sablette), les passionnés de la

chanson algéroise pourront assister à trois prestations musicales animées par Hamidou, Wahiba Mahdi et Hassiba Amrouche. Ces artistes présenteront des chansons du répertoire algérois, chacun avec sa touche personnelle, créant une ambiance festive.

La place du 1<sup>er</sup>-Mai, quant à elle, verra une soirée chaabi qui sera animée par deux voix très appréciées par les mordus du chaabi, à savoir Abdelmadjid Meskoud et Nacreddine Galiz. Il

y aura aussi la chanteuse Yasmine Belkacem qui partage la scène avec eux pour les belles reprises qu'elle choisit à chaque fois.

La fête sera célébrée à Oran au théâtre de plein air Hasni Chekroun où les troupes Filamane, Ouled elhadja Maghnia, cheb Redha et cheb Anouar animeront une soirée qui varie entre le moderne et l'ancêtre. Un spectacle musical et de danse chorégraphique sera présenté, entre autres, à la salle Essaada par la troupe La Fleur rouge.

L'est du pays sera lui aussi sous les rythmes de la musique avec un spectacle musical qui sera animé à Constantine (Place Ahmed-Bey) par Abdelhakim Bouaziz, cheb Didine, Bibi Lannabi et cheb Houssam.

Il est à noter que d'autres activités artistiques (théâtre, expositions, musique, ...) sont organisées dans d'autres villes mais les dates n'ont pas été encore précisées.

A. S.

Inspirée des événements du 22 février

## «Fakhamat ech-châab yentadhir» bientôt présentée à Alger

Une pièce de théâtre inédite, inspirée des événements du 22 février, sera présentée les 17 et 18 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Intitulée «Fakhamat ech-châab yentadhir» (Son excellence le peuple attend) se veut un point de vue artistique quant à la situation sociale et politique du pays. Il est à noter que

celle-ci est une production de la Coopérative culturellz du théâtre Port Saïd d'Alger, issue d'un texte de Yazid Sahraoui et d'une mise en scène de Yacine Zaïdi.

L'intrigue se déroule suivant un ton comique qui met en avant un trio père-fille-fiancé. Son cadre principal ne se limite pas uniquement à la date du 22 février, mais trait-

te aussi des semaines qui ont suivi.

Une pièce importante tant elle représente un premier pas dans le sens d'une liberté d'expression artistique, et notamment théâtrale, à reconquérir.

Début à 18h les 17 et 18 juillet au TNA.

R. C.

Jusqu'à la fin juillet

## Résidence d'artiste à Dar Abdellatif

Une rencontre d'artistes dans le cadre d'une résidence aura lieu durant tout le mois de juillet à Alger. Celle-ci regroupera des musiciens, des peintres, des plasticiens et bien d'autres Algériens, issus de la diaspora, et étrangers, et donnera sur un événement qui aura lieu après le mois de juillet.

C'est en deux temps que se déroulera ce projet : une résidence d'artistes aura lieu à Dar Abdellatif durant le mois de juillet. Plusieurs membres s'y retrouveront donc pour unir leurs énergies créatives et produire des œuvres artistiques de tous genres. Ils seront organisés en binômes et trinômes hétéro-

gènes, assurant ainsi l'originalité certaine des produits artistiques qu'ils élaboreront.

Enfin, un événement dont les détails seront communiqués ultérieurement aura lieu autour de leurs productions. Il s'agira pour les intéressés d'admirer les différentes inspirations et créativité qui auront lieu en cette rési-

dence, et ce, à travers des expositions et des concerts de musique.

Pour information, la résidence d'artistes aura lieu du 1<sup>er</sup> au 28 juillet et se fera à travers des ateliers. Une initiative faite en collaboration avec la maison d'art Mood&Moob.

C. A.

La Plage

## 20 ans après le film, un projet de série

Alors que le nouveau film de Danny Boyle, «Yesterday», s'apprête à sortir sur grand écran aujourd'hui en France, voilà que des nouvelles d'un autre de ses films surgissent. Interrogé sur le sujet à l'occasion de la promotion de «Yesterday», Danny Boyle a donné quelques infos inédites sur un projet de nouvelle adaptation de «La Plage», roman signé Alex Garland, adapté avec succès par

Danny Boyle et sorti en 2000. Il y a quelques temps, Alex Garland avait justement fait une allusion au fait que «La Plage» pourrait renaître d'une façon ou d'une autre, sans préciser s'il s'agirait d'un film ou d'une série. On sait à présent qu'il est question d'une série dont l'action aurait lieu 20 ans après, mais dont l'histoire prendrait la forme d'un préquel. Danny Boyle explique à «The Independent»

que «La Plage pourrait revenir. Amy Steimetz s'en est emparé et en a fait un préquel pour la télé. Ce sont les mêmes personnages, mais ça se passe 20 ans plus tard. C'est un peu barré. C'est intrigant à lire. J'en ai lu deux scénarios. Je ne sais pas si la chaîne FX aura le courage de le faire, mais on ne sait jamais».

R. I.

### AGEND'ART

Place 1<sup>er</sup>-Mai (Alger)

5 juillet :

Soirée musicale animée par Abdelmadjid Meskoud, Nacreddine Galiz et Yasmine Belkacem

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel

(El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Palais des Rais (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen.

Galerie d'art Iffru Design (139,

Bd Krim-Belkacem, Témely)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «AéroBleu» de Smâil Ouchen.

Musée public national d'art

moderne et contemporain

d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek. Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Institut du Monde Arabe

(IMA) 6 juillet :

Le film-documentaire «Looking for Alger» de Théo Schuster et Eric Cantona sera projeté à

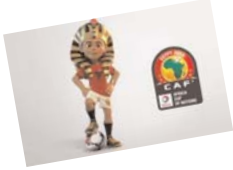
Paris le 6 juillet prochain. Le récit revient sur le derby légendaire entre le MCA et l'USMA.

«Looking for Alger» appartient à la série des «Looking for» où Eric Cantona filmé par Théo Schuster voyage vers les derbys les plus légendaires du monde.

Salle Saada (Oran)

6 juillet :

Spectacle de musique et de chorégraphie animé par la troupe La fleur rouge.



Tanzanie-Algérie (0-3)

## Les Verts confirment avec les remplaçants

■ La sélection algérienne de football s'est imposée de fort belle manière devant son homologue tanzanienne (3-0) et termine la phase de poules sur une superbe prestation, lundi au stade Al-Salam du Caire, pour le compte de la troisième et dernière journée des poules de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019).



Ounas et les Verts ont cartonné

Les Verts, déjà qualifiés avant cette 3<sup>e</sup> et dernière journée des poules, se sont présentés avec un onze totalement remanié, seuls le gardien de but M'bolhi et Bennacer ont été reconduits par le coach Djamel Belmadi, devant une sélection tanzanienne déjà éliminée de la compétition et qui jouait ce dernier match sans complexe. Avec un milieu de terrain beaucoup plus étoffé avec la

présence d'Abeid, Boudaoui, Bennacer et Ounas, les Algériens ont rapidement affiché leur détermination à aller de l'avant, arrivant à créer la première occasion dès la 16<sup>e</sup> minute de jeu, ratée par Bennacer qui bute sur le gardien tanzanien Mnata. A partir de cet instant, une pluie d'occasions s'enchaînent sur la défense des Talfa Stars qui dégage tant bien que mal, grâce notamment à Andy Delort, auteur

d'une excellente prestation dans la récupération mais parvient aussi à adresser de belles passes à ses coéquipiers. Les efforts des Algériens ont été concrétisés avec une première réalisation, signée Slimani (35') sur une superbe ouverture en profondeur d'Ounas. Le buteur algérien marque d'un plat du pied imparable et ouvre le score pour les Verts. Surpris par l'ouverture de score des Algériens, les Talfa Stars laissent énormément d'espace derrière et offrent la possibilité aux coéquipiers de Bennacer de créer des occasions, notamment par le milieu de terrain de Naples, Ounas, qui parvient à aggraver le score à deux reprises sur des actions individuelles (39' et 45'+2). Revenant des vestiaires, le coach algérien a gardé le même effectif, alors que son homologue tanzanien a incorporé deux changements dès l'entame de cette 2<sup>e</sup>

mi-temps, mais les braves Warriors semblaient un peu à bout devant une sélection algérienne très compacte en milieu de terrain. Dans les 20 dernières minutes de jeu, Belmadi s'est permis même le luxe de faire entrer deux attaquants, à savoir Mahrez (Ounas) et Bounedjah (Abeid), des changements qui confirment l'état d'esprit du coach algérien qui, malgré l'avantage au score, ne cédera rien devant cette modeste équipe tanzanienne. Vainqueurs lors de

leurs deux premiers matchs du tournoi, face respectivement au Kenya (2-0) et au Sénégal (1-0), les Verts ont réédité l'exploit de l'édition 1990, disputée à domicile avec trois succès de suite au premier tour. Cette phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) se déroule du 21 juin au 19 juillet en Egypte. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés aux huitièmes de finale. R. S.

Groupe D

### Le Maroc termine fort, la Côte d'Ivoire ne lâche pas

La finale du groupe D aura donc eu lieu vendredi dernier. En battant la Côte d'Ivoire (1-0), le Maroc s'assurait quasiment la première place de la poule. C'est désormais officiel suite à la victoire tardive (1-0) des Lions de l'Atlas face à l'Afrique du Sud (0-0) ce lundi. Avec neuf unités au compteur, les hommes d'Hervé Renard devançant donc la Côte d'Ivoire, qui a réussi à largement à prendre le dessus sur la Namibie (4-1).

Dans le match entre le Maroc et l'Afrique du Sud, rien à signaler. Les Maghrébins ont dominé, se sont procurés plusieurs occasions, mais Williams, le portier sud-africain, a fait le boulot pour empêcher la bande à Ziyech de faire trembler les filets jusqu'à la toute dernière minute du temps réglementaire et cette reprise à bout portant de Boussoufa (90e). L'autre rencontre aura eu le mérite de nous offrir davantage de spectacle.

D'une belle frappe en angle fermé, Gradel a permis à la Côte d'Ivoire de prendre l'avantage juste avant la pause contre la



Namibie (39'), avant que Serey Die ne double la mise au retour des vestiaires sur une frappe lointaine et contrée (58'). Mais les Namibiens ne s'avouaient pas vaincus pour autant et, sur une relance complètement ratée de Gbohouo, Kamatuka réduisait l'écart entre les deux équipes (71').

En fin de rencontre, Zaha a définitivement mis fin au suspense (84'), et Cornet enfonçait le clou dans la foulée (89'). Un succès qui permet donc aux Ivoiriens de prendre la deuxième place du groupe, à trois points du Maroc, et de se qualifier pour les huitièmes de finale. De leur côté, les Bafana Bafana peuvent également espérer jouer les huitièmes de finale s'ils figurent parmi les meilleurs troisièmes à la fin de la phase de poules.

Il a transcendé le groupe

### Djamel Belmadi a trouvé la recette

Déjà sûre de terminer en tête de son groupe (le C), l'Algérie a terminé le travail avec brio en venant à bout de la Tanzanie lundi soir (3-0). La formation de Djamel Belmadi a marqué les esprits lors de ce premier tour avec du sérieux et de l'application. Désormais tournés vers les 8<sup>e</sup> de finale, les Fennecs ont de quoi être rassurés sur leur potentiel, même si le chemin est encore très long.

Attendue au tournant après de nombreuses déceptions (pas de Coupe du monde en Russie, élimination dès le premier tour à la CAN 2017), l'Algérie n'avait pas le droit à l'erreur en Egypte. Si le nouveau format à 24 sélections offre la possibilité de se qualifier sans briller, les Verts ont choisi de ne pas perdre de temps. Si le premier succès face au Kenya n'était pas parfait, le choc face au Sénégal a permis de mettre en lumière la capacité de cette équipe à faire le dos rond sans jamais rompre. Le but de Youcef Belaila a été inscrit à l'issue d'un contre bien mené. Preuve que l'Algérie sait avoir le ballon mais aussi le laisser quand il le faut.

#### Un discours qui passe auprès des joueurs

Après les tourments liés aux précédents sélectionneurs (Rajevac, Leekens, Alcazar et Madjer) et des joueurs parfois perdus sur le terrain, Djamel Belmadi a été choisi par la Fédération pour remettre de l'ordre. Son bilan est pour l'in-

stant favorable avec une seule défaite, contre le Bénin, en octobre dernier. Dans «France Football», Aïssa Mandi louait les qualités de son entraîneur. «Il faut se remettre en question quand on connaît de tels échecs. Ce n'était pas catastrophique mais il fallait améliorer des choses. Et c'est ce qu'on essaie de faire au quotidien. L'arrivée de Djamel Belmadi a aussi été un changement important. Il a su nous dire les choses qu'on devait entendre. Et on a su les entendre aussi.»

Pour décrocher son deuxième sacre sur le continent africain après 1990, l'Algérie aura besoin de patience et surtout de ses hommes forts. Riyad Mahrez est sous pression dans cette perspective, cependant le joueur de Manchester City a montré un visage tourné vers le collectif lors de cette phase de groupe. «On n'a pas encaissé de but, on en a inscrit six. On sait comment est le football, la Coupe d'Afrique c'est dur à gagner il ne faut pas s'enflammer», a-t-il indiqué après le match face à la Tanzanie. Le capitaine des Fennecs n'est pas le seul à répondre présent : Mandi et Bensebaini sont solides derrière, tout comme M'bolhi. Sur le front de l'attaque, Baghdad Bounedjah use les défenseurs adverses par son pressing incessant. De quoi inspirer ses coéquipiers.

#### Tout le groupe est concerné

L'ultime match face à la

Tanzanie était l'opportunité de faire tourner pour Djamel Belmadi. Il faut dire que l'ancien coach du Qatar n'a pas fait de détail puisqu'il a changé neuf joueurs par rapport à l'équipe victorieuse face au Sénégal. Seuls Ismaël Bennacer et Raïs M'bolhi étaient encore présents au coup d'envoi. Adam Ounas (doublé) et Islam Slimani (but) ont aussi eu l'opportunité de briller en attaque face aux Taïfas Stars. Andy Delort a aussi connu sa première titularisation en sélection, deux semaines après son arrivée tumultueuse en remplacement de Haris Belkebla. Néanmoins, cette large revue d'effectif a permis à Belmadi d'en savoir plus sur l'ensemble de son groupe dans cette compétition, tout en économisant certains cadres pour la suite.

### Les qualifiés pour les huitièmes de finale

La Côte d'Ivoire a validé lundi son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, après son succès devant la Namibie (4-1) dans le groupe D. Les Ivoiriens rejoignent l'Egypte et l'Ouganda (GrA), le Nigeria et Madagascar (GrB), l'Algérie (GrC) et le Maroc (GrD), qui étaient déjà qualifiés. L'Afrique du Sud, battue in extremis

par le Maroc (1-0), est dans l'attente des derniers matches des autres groupes pour savoir si elle peut terminer parmi les meilleurs troisièmes. La Namibie est en revanche éliminée et rejoint ainsi le Zimbabwe et le Burundi dans la charrette. Equipes qualifiées pour les huitièmes : Ouganda, Nigeria, Egypte, Madagascar, Algérie, Côte d'Ivoire, Maroc.

#### Equipes éliminées à l'issue de la phase de groupes :

Zimbabwe, Burundi, Namibie <b>5 juillet</b>	Nigeria - 2 <sup>e</sup> du Groupe F à Alexandrie	Algérie - 3 <sup>e</sup> du Groupe A/B/F au Stade du 30 juin au Caire
Maroc - 3 <sup>e</sup> du Groupe B/E/F au stade Al Salam du Caire	Egypte - 3 <sup>e</sup> du Groupe C/D/E au Stade International du Caire	<b>8 juillet</b>
Ouganda - 2 <sup>e</sup> du Groupe C au Stade International du Caire	<b>7 juillet</b>	1 <sup>er</sup> du Groupe E - Côte d'Ivoire à Suez
<b>6 juillet</b>	Madagascar - 3 <sup>e</sup> du Groupe A/C/D à Alexandrie	1 <sup>er</sup> du groupe F - 2 <sup>e</sup> du Groupe E à Ismaïlia.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Impôts en 2018

## Les salariés ont couvert un quart de la fiscalité ordinaire du pays

L'IMPÔT sur le revenu global (IRG), payé par les salariés, a généré en 2018 plus du quart de la fiscalité ordinaire budgétisée, soit le même taux de contribution à cette fiscalité enregistré depuis plusieurs années, selon les statistiques du ministère des Finances.

L'IRG sur salaires, un impôt retenu à la source, a ainsi rapporté 691,85 milliards de dinars (mds DA) en 2018 (contre 685,73 mds DA en 2017), alors que l'IRG sur les autres revenus s'est chiffré à 92,17 mds DA (contre 84,6 mds DA), selon les données communiquées par le ministère. L'IRG sur salaires a alors représenté 26% des recettes fiscales ordinaires recouvrées et budgétisées en 2018 lesquelles se sont établies à 2 648,5 mds DA. L'Algérie comptait en 2018 un peu plus de 11 millions de salariés, selon l'ONS. Quant à l'impôt sur le revenu des sociétés (IBS), soumis au système déclaratif, il a rapporté au Trésor 384,42 mds DA (contre près de 420 mds DA en 2017), soit une baisse de 8,5%. Le produit des impôts divers sur affaires s'est chiffré à 1 061,8 mds DA (contre 991 mds DA) dont 486 mds de DA recouvrés de la TVA imposée aux importations et 332 mds de DA de la TVA imposée à la consommation intérieure.

## Importante hausse des dividendes budgétisés de la Sonatrach

Le Trésor a en outre encaissé 79,75 mds DA grâce à la Taxe intérieure sur la consommation (TIC) et 141,73 de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP). Plus de 85,5 mds de DA ont été recouvrés au titre des produits de l'enregistrement et des timbres. Les recettes douanières recouvrées en 2018 ont atteint 313,5 mds DA alors que les recettes des Domaines, un produit non fiscal, ont été de 46,7 mds DA. Concernant les dividendes de la Banque d'Algérie, ils ont alimenté le budget de l'Etat à hauteur de 1 000 mds DA en 2018 (contre 919,84 mds de DA en 2017). Les dividendes budgétisés de la Sonatrach ont été, quant à eux, de 100 mds de DA en 2018, contre 50 mds de DA en 2017, en hausse de 100%, selon la même source. Avec une fiscalité pétrolière budgétisée de 2 349,7 mds de DA, les recettes budgétaires globales, effectivement encaissées en 2018, ont été de 6 314 mds DA (contre 6 047,88 mds de DA en 2017). La loi de finances de 2018 tablait sur 6 496,58 mds DA de recettes, ce qui donne un taux de réalisation provisoire de 97,2%. (APS)

Ligue 1 / JS Saoura

## L'entraîneur Moez Bouakaz signe pour une saison

L'ENTRAÎNEUR suisse-tunisien Moez Bouakaz, finaliste de la Coupe d'Algérie avec la JSM Béjaïa, a signé mardi un contrat d'une saison avec la JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. La cérémonie de signature du nouvel entraîneur du club de la Saoura, en remplacement de Karim Zaoui qui a rejoint le nouveau promu NC Magra, s'est déroulée au siège du club à Béchar, en présence des dirigeants de cette formation du Sud et de supporters. «Ma tâche sera de contribuer à donner un nouvel élan à cette grande équipe qui joue un beau football», a-t-il déclaré à l'issue de la cérémonie. La JSS, qui a repris les entraînements lundi dans la soirée au stade 20-Août-1955 à Béchar en présence du public, s'est renforcée par le recrutement de nouveaux joueurs qui ont signé des contrats de deux saisons chacun. Il s'agit du gardien de but Zakaria Saïdi (ex-Olympique Médéa), de l'attaquant Toumi Seif-Ezzine (ex-MC Oran), du défenseur Medahi Oussama (ex-Paradou AC), de l'attaquant Billal El-Maamouri

(ex-ES Ben-Aknoun), du milieu défensif Smahi Khalil (ex-ASO Chlef) et de Belaïdi Hamidi (ex-MC Saïda), sans oublier le retour du milieu Kaddour Beldjillali (ex-CS Constantine). R.S.

Résultats du BEM 2019 à Béjaïa

## Un taux de réussite de 68,22 %

ILS SONT 8 822 élèves à avoir décroché leur brevet d'enseignement moyen (BEM) sur les 12 931 ayant passé cet examen cette année. Le taux de réussite est en hausse de 6 points cette année par rapport à l'an dernier. Il est de 68,22 % contrairement à l'année passée où il était de l'ordre de 62,16%. Y sont admis 8 822 candidats dont 5 017 filles. Il est utile de rappeler que 13 005 candidats ont été inscrits à cet examen et 12 931 étaient présents le jour des épreuves dont 6 895 filles. Il est utile de noter que 52 candidats ont décroché leur BEM avec une moyenne de 18 et plus. La meilleure élève a obtenu

Par Slim O.

Pour rappel, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, placés en juin dernier en détention provisoire, par le juge d'instruction près la Cour suprême, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation liés essentiellement à l'octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, d'abus de pouvoir et de fonction et de conflit d'intérêts.

nu une moyenne de 18,97 sur 20. Il s'agit de élèves Aymène Amani Cérina du CEM chouha Chaïal du chef-lieu de Béjaïa ou Nacéria (II) où 235 candidats ont eu leur BEM sur les 277 ayant subi les épreuves de cet examen, soit un peu plus de 81%. Elle est suivie par Ouail Fraha avec une moyenne de 18,94 au CEM Mohand Saïd-Aïssani de Sidi-Aich et ensuite par Tanina Amagra avec 18,86, issue du CEM mixte de Souk El-Tennine. Notons aussi que 12 élèves ont obtenu leur BEM avec une moyenne de 17/20.

H.C.

## Chute de l'euro face au dinar sur le marché parallèle



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tribunal de Sidi-M'hamed

## Ouyahia et Sellal convoqués dans l'affaire Groupe Mazouz

Les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont comparu mardi devant le procureur près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) dans l'affaire du Groupe Mazouz.

Les deux anciens ministres Abdelghani Zaalane et Youcef Yousfi ont été également entendus par le procureur près le tribunal de Sidi M'hamed dans cette même affaire. Le Groupe privé Mazouz dont le propriétaire

Ahmed Mazouz comparait lui-même dans cette affaire, compte plusieurs filiales activant notamment dans le montage automobile.

S. O./APS

Tlemcen

## Enquête sur six entrepreneurs ayant bénéficié de crédits de 10 milliards DA

LE PARQUET général de Tlemcen a ouvert une enquête sur une affaire dans laquelle sont impliqués six entrepreneurs ayant bénéficié de crédits auprès des banques d'un montant de 10 milliards DA, a-t-on appris mardi du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen. L'enquête est ouverte suite à l'octroi par la BDL et la BEA de ces crédits d'un montant variant entre 1,5 milliard et 10 milliards DA à six entrepreneurs immobiliers il y a quelques années sans que les bénéficiaires ne remboursent ces crédits à ce jour. Les deux banques n'ont déposé aucune plainte contre ces entrepreneurs en dépit du retard de remboursement des échéances, a-t-il ajouté. Le procureur de la République a précisé que l'enquête préliminaire menée auprès de certains fonctionnaires des deux banques et des

entrepreneurs a révélé que ces promoteurs immobiliers sont en état de faillite et ont accordé des avantages à certains fonctionnaires de la BDL et BEA dont des logements contre la facilitation de l'obtention des crédits et la surfacturation de leur valeur.

Ces entrepreneurs ont bénéficié de deniers de l'Etat de manière suspecte et ont présenté un dossier comportant le certificat de garantie qui ne couvre pas le montant octroyé par les deux banques, a ajouté la même source.

Le magistrat a souligné que les directeurs centraux de la BDL et la BEA ont été convoqués pour entendre leur version dans cette affaire. Les six entrepreneurs et des fonctionnaires des deux banques impliqués dans cette affaire ont vu leurs passeports retirés et une interdiction de sortie du territoire national a été prise à leur encontre. S.O.